

Focus

Tout ce qu'il faut savoir pour réussir son compost

À quoi sert le compost ? Quelle compostière choisir ? Et quels déchets y jeter ? Nos conseils pour réussir son compostage domestique.



Tout savoir pour bien choisir et réussir son compost. Photo: SITS Girls [CC-BY sur flickr]

On jette 71,6 kilos par personne par an de déchets qu'on pourrait composter : déchets de cuisine (épluchures, restes, aliments périmés...), déchets de jardin (gazon, taille des haies...), etc. ^[1]

Ces déchets de cuisine et du jardin se retrouvent dans le sac poubelle non trié alors que, grâce au compostage, on peut les transformer, de façon naturelle, en [un engrais riche \(et gratuit\) qui favorise la croissance des végétaux et leur résistance aux maladies](#). On peut aussi s'en servir pour améliorer les propriétés physiques et biologiques des sols. Et bien sûr, on allège sa poubelle !

On s'y met ? Mais alors, quel type de compostière choisir ? Que peut-on y jeter ? Comment bien entretenir son compost ? Voici tout ce qu'il faut savoir pour réussir son compost sans se planter.

Sommaire :

- [Quel type de compostière choisir ?](#)
 - [Si on a un jardin](#)
 - [Le tas : pour les jardins de plus de 1000 m²](#)
 - [Le silo ou le treillis : pour les jardins entre 300 et 1000 m²](#)
 - [Le fût à compost : pour les jardins de moins de 300 m²](#)
 - [Composter sans jardin](#)
 - [Composter sur sa terrasse, dans son garage ou dans sa cave](#)
 - [Composter dans un compost de quartier](#)
 - [Participer à la collecte de déchets organiques](#)
- [Que peut-on composter ?](#)
- [Comment bien composter ?](#)
 - [Quelques conseils généraux](#)
 - [Pour un compost au jardin](#)
 - [Pour un compost en appartement](#)
- [Comment utiliser le compost ?](#)
- [Un coup de pouce pour débuter ?](#)

Quel type de compostière choisir ?

Si on a un jardin

Le choix du composteur ou de la technique de compostage dépend du volume des déchets qu'on produit et de la place disponible au jardin.

Le tas : pour les jardins de plus de 1000 m²

À la campagne ou dans un grand jardin (plus de 1000 m²), faire un **compost en tas** permet de traiter de grandes quantités de déchets sans frais. **Pas besoin de matériel** pour composter en tas !

> [En savoir plus sur le compostage en tas.](#)



Compost en tas. Photo : Oregon State University [CC-BY-SA]

Le silo ou le treillis : pour les jardins entre 300 et 1000 m²

Le **silo ou le treillis** (métallique) ont un **aspect plus soigné** que le tas et un **plus petit volume**. On opte pour un silo ou un treillis d'une contenance de minimum 500 litres.

> [En savoir plus sur le compostage en silo ou en treillis.](#)



Compost en silo (en bois) et silo en treillis.

Le fût à compost : pour les jardins de moins de 300 m²

Le **fût à compost** permet de composter dans des plus petits jardins, qui génèrent moins de déchets (tontes, tailles, etc.). D'une contenance de 200 à 500 litres, le fût **prend moins de place et garde un côté discret**.

> [En savoir plus sur le compostage en fût.](#)



Compost en fût. Photo: Tejvan Pettingen [CC-BY]

Composter sans jardin

Composter sur sa terrasse, dans son garage ou dans sa cave

Il est également possible de composter ses déchets de cuisine quand on n'a pas de jardin. **Avec une vermicompostière**, on peut composter sur sa terrasse, dans son garage ou dans sa cave. Grâce notamment à l'action des vers de terre, les déchets sont transformés en compost et en engrais liquide, le percolat. Contrairement aux idées reçues, pas de mouchettes ou de petits vers qui se baladent partout si on gère bien sa vermicompostière.

> [En savoir plus sur le choix et la bonne utilisation d'une vermicompostière.](#)

Composter dans un compost de quartier

Le **compost collectif** – ou **compost de quartier** – permet de valoriser localement et collectivement les déchets. C'est une solution si on n'a pas de jardin et pas l'envie de se lancer dans du vermicompostage. Un compost de quartier peut être organisé sur un terrain privé ou public. Les règles de fonctionnement diffèrent d'un site à l'autre (accès, déchets acceptés, etc.).

À Bruxelles, [la carte réalisée par l'ASBL Worms](#) reprend les différents sites de compostage de quartier. En Wallonie, les composts de quartier ne sont pas référencés sur un seul et même site. On se renseigne auprès de sa commune ou de son intercommunale de gestion des déchets. Par exemple, l'intercommunale [Ipalle référence sur son site les compost de quartier présents sur son territoire.](#)

Participer à la collecte de déchets organiques

Si aucune des options ci-dessus n'est possible, on peut encore participer à la collecte des déchets organiques et/ou la collecte de déchets de jardin.

Les déchets verts (de jardin) sont collectés :

- dans les recycparcs (parcs à conteneurs) et les déchetteries en Wallonie et à Bruxelles ;
- en porte à porte à Bruxelles (sac vert) et dans certaines communes wallonnes.

Les déchets organiques (de cuisine: épluchures, aliments non consommés...) sont collectés :

- en porte à porte (sac spécial, duo-bac...) dans plusieurs communes wallonnes et à Bruxelles. Voir la carte des [collectes en porte à porte d'organiques en Wallonie](#) ;
- dans certains recycparcs (Hainaut occidental) ;
- via des points d'apport volontaires (de type "bulles à verre" mais pour déchets organiques). 233 conteneurs enterrés pour déchets organiques seront progressivement installés en Wallonie.^[2]

Les déchets acceptés dans ces collectes varient d'une zone à l'autre (en Wallonie, [certaines acceptent par exemple les langes de bébé](#) dans la collecte des organiques). Pour savoir ce qui est exactement repris dans sa collecte, le mieux est de consulter le site de son intercommunale. Sur le site de la [Copidec](#), on peut savoir quelle est l'intercommunale qui gère les déchets dans sa commune.

Que fait-on des déchets collectés ? Les déchets verts sont compostés. Les déchets organiques sont compostés ou servent à produire de l'énergie par biométhanisation^[3].

Que peut-on composter ?

Quasiment toutes les matières organiques peuvent être compostées. Toutefois, certains matériaux se décomposent plus difficilement ou demandent quelques précautions.

> Voir [notre liste détaillée de ce qu'on peut mettre dans son compost](#).

Comment bien composter ?

Quelques conseils généraux

- On **évite d'ajouter trop de déchets identiques en même temps** (surtout les tontes de pelouse).
- Astuce : on constitue une **réserve de matières brunes à côté de son compost**. Au lieu de les intégrer en un coup, on les ajoute petit à petit (par exemple pour équilibrer quand on a beaucoup de tontes de gazon). Elles structurent le compost et facilitent la circulation de l'air.
- On **coupe en morceaux** ce qui est trop long ou trop gros, histoire d'accélérer le processus de compostage.

Pour un compost au jardin

Pour permettre au processus de compostage au jardin de se dérouler dans de bonnes conditions, on respecte 3 règles d'or :

1. Bien équilibrer et mélanger les matières vertes et les matières brunes

Les **matières vertes et humides** (herbe, feuilles, déchets de cuisine...) sont riches en azote. Les **matières brunes et sèches** (feuilles mortes, bois taillé...) sont riches en carbone.

C'est le mélange des deux qui assure une bonne décomposition des déchets. On équilibre donc bien leurs volumes respectifs. **On évite de faire des couches**. Au contraire, on veille à bien mélanger les matières à chaque ajout au compost.

2. Bien aérer

C'est quand les déchets fermentent sans air (décomposition anaérobie) que les mauvaises odeurs apparaissent. Pour éviter cela, on veille à une bonne aération :

- Quand on ajoute des déchets, on les **mélange bien** au compost existant.

- On utilise une **tige d'aération** une à deux fois par semaine (ou à chaque apport). On enfonce la tige jusqu'au fond de la compostière et on la tourne d'un quart de tour avant de la relever. Ce procédé crée des cheminées d'aération et mélange les matières. On procède de la sorte à plusieurs endroits dans la compostière.
- On retourne son compost s'il s'agit d'[un compost en tas](#).

3. Veiller à une bonne humidité

Les bactéries et autres petites bêtes qui décomposent les déchets dans le compost ont besoin d'eau pour vivre. Un manque d'eau ralentit le processus de compostage mais l'excès d'eau provoque presque toujours une mauvaise aération du compost (et donc une décomposition anaérobie, à éviter). On veille à maintenir un bon taux d'humidité :

- On **mélange** bien les matières vertes et brunes ;
- On **arrose** le compost s'il est trop sec ;
- On laisse **tremper** la matière végétale très sèche dans un bac.

Comment savoir si l'humidité est satisfaisante ? On fait **le test de la poignée** : on prend une poignée de compost dans sa main. On la referme en serrant. Et quand on l'ouvre...



...si le compost reste dans sa forme, tout en se détachant progressivement, c'est que l'humidité est bonne.



...s'il reste en bloc, c'est qu'il est trop humide.



...s'il ne s'agglomère pas du tout en bloc, c'est qu'il est trop sec.

Pour un compost en appartement

Pour que le **compostage en vermicompostière** se déroule dans de bonnes conditions, on respecte aussi **3 règles d'or**. Elles sont assez similaires aux principes pour un bon compost au jardin, sauf que dans un compost d'appartement, les matières compostées sont différentes (pas de gazon ou de tontes d'arbres, essentiellement des déchets alimentaires).

1. Maintenir une bonne température

Celle-ci doit être comprise **entre 15° et 25°C**. On protège donc la vermicompostière des rayons directs du soleil en été et du gel en hiver. **La cave est un bon lieu pour l'installer**. En effet, des températures en dessous de 5°C ou au-dessus de 30°C peuvent être mortelles pour les vers qui décomposent les déchets. La température influence aussi leur cycle de reproduction. À 10°C, il faut 6 mois pour passer du cocon au ver adulte, alors qu'à 25°C moins de 2 mois suffisent.

2. Bien aérer

Ici aussi, pour permettre une bonne décomposition et éviter les mauvaises odeurs, il faut

de l'air. On peut utiliser une petite griffe de jardin, pour **remuer légèrement une à deux fois par semaine** l'ensemble de la masse de compost et des déchets. On peut aussi ajouter un peu de « matières brunes », comme des petits morceaux de carton, de la litière pour cobaye, etc.

3. Veiller à une bonne humidité

Les déchets de cuisine contiennent 85% d'eau et ne doivent donc pas être humidifiés. Trop d'humidité chasse l'air, ce qui provoque des problèmes d'odeurs.

Comment utiliser le compost ?

En général, on récolte du **compost mûr (6 mois et plus)**. Mais si l'on manque de place dans son bac à compost, il peut arriver qu'on le récolte plus tôt. On parle alors de **compost jeune (moins de 6 mois)**. Ces deux types de composts s'utilisent de manière différente :

- Le compost jeune contient des matières qui n'ont pas encore totalement terminé leur décomposition. On l'étend, en toute saison, en couche épaisse autour des arbustes, entre les plantes vivaces, les fraisiers ou les légumes « gourmands ». En automne, on l'utilise comme couverture de sol. Il finira sa décomposition durant l'hiver et protège la terre contre le soleil, la pluie et le vent, et limite la prolifération des mauvaises herbes.
- Le **compost mûr** a une couleur brune ou noire et la consistance d'un terreau meuble. On peut parfois y retrouver des bouts de bois ou de feuilles non décomposées. On peut tamiser ce compost avant de l'utiliser. Ces petits morceaux réintégreront alors le nouveau compost et serviront d'activateur. Le compost mûr **s'utilise pratiquement pour tout** : gazon, plantes vivaces, haies, semis, arbres fruitiers, plantes d'intérieur.



> [Voir comment utiliser le compost \(au jardin, dans le potager et le verger, pour les plantes d'appartement\).](#)

Un coup de pouce pour débiter ?

Que ce soit à Bruxelles ou en Wallonie, plusieurs communes encouragent les citoyens à composter chez eux : ils vendent des compostières à petit prix ou octroient des primes à l'achat. Certaines de ces primes couvrent jusqu'à 75% du prix d'achat d'une compostière. On se renseigne auprès de sa commune. À Bruxelles, [la liste des primes communales 2018, compilée par l'asbl Worms](#), reprend les primes existantes par commune ainsi que la possibilité de se procurer du broyat.

Bruxelles Environnement [encourage également la mise en place de composts de quartier via une contribution financière](#) pour acheter le matériel nécessaire au bon fonctionnement du site.

On peut aussi demander conseil à des maîtres-composteurs. Ces bénévoles répondent aux questions, peuvent montrer comment ils compostent chez eux ou encore donner quelques vers pour commencer son compost ! On se renseigne auprès de sa commune. À Bruxelles, un [bottin des maîtres-composteurs](#) les répertorie par commune.

[1] On retrouve encore 65,3 kilos d'organiques compostables et 6,3 kilos de petits déchets verts par personne par an dans les déchets non triés en Wallonie. Total des déchets organiques et verts en Wallonie : 168 kilos. (Source : Région wallonne, DGO3, 2013. Repris dans le Plan déchets-ressources adopté en mars 2018). À Bruxelles, il y a encore 131 kilos de déchets potentiellement compostables dans le sac blanc (déchets non triés, chiffre par personne et par an). (Sources : [Institut bruxellois de statistique et d'analyse](#) et "[gestion des biodéchets à Bruxelles](#)" - CUNIC, 2012, citant Bruxelles-Environnement).

[2] Source :

<http://diantonio.wallonie.be/home/presse--actualites/publications/233-conteneurs-enterres-dans-41-communes-pour-dopper-le-tri-des-dechets-menagers-organiques.publicationfull.html>

[3] La biométhanisation consiste à faire fermenter les déchets pour produire du gaz que l'on peut utiliser après comme source d'énergie.

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | info@ecoconso.be | www.ecoconso.be

Source URL: <https://www.ecoconso.be/node/1812>